



Collège Albert Camus

Le 30 mai 2016

A l'attention des parents des élèves de 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Voici des informations concernant l'inscription de votre enfant au lycée, les révisions du DNB et la remise des manuels scolaires.

L'inscription au lycée

Les résultats d'affectation en seconde générale, technologique et professionnelle seront disponibles à partir du **vendredi 24 juin 2016** ; vous pourrez accéder directement aux résultats d'affectation à partir du site <http://www.ac-versailles.fr/public/AFFELNET>. Pour information, les résultats seront affichés au collège.

Ensuite, vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant au lycée. Selon les établissements, les modalités d'inscriptions sont différentes :

- lycée Camus (seconde générale) et lycée Balavoine (seconde professionnelle) : une nouvelle procédure sur internet est mise en place.
A l'aide d'un code unique, vous confirmerez dès le vendredi 24 juin l'affectation de votre enfant sur le site <https://teleservices.ac-versailles.fr/ts> (cf. courrier ci-joint et/ou mail envoyé le 22 mai sur l'adresse personnelle du responsable légal).
Vous devrez aussi vous déplacer au lycée pour déposer les documents demandés, vendredi 24, 13h30/19h, samedi 25, 8h/12h (document ci-joint)
- pour les autres lycées (Renoir Asnières, Prosny Asnières...), vous devrez prendre contact avec l'établissement dès le vendredi 24 juin pour connaître la date des inscriptions et la procédure.

Attention, dans tous les cas, si vous ne procédez pas à l'inscription de votre enfant, sa place sera attribuée à un autre élève.

Le bulletin du 3^{ème} trimestre et le certificat de fin de scolarité seront remis aux élèves le vendredi 24 juin, à l'issue de la dernière épreuve du brevet.

La remise des manuels scolaires

Les manuels scolaires devront être rendus au collège par votre enfant le 15 juin (303 & 304), le 16 juin (302 & 305) ou le 17 juin (301).

Tous les manuels et les CD devront être restitués en même temps à la date indiquée. Tout manuel perdu ou détérioré fera l'objet d'une demande de remboursement forfaitaire de 18,00 €.

Votre enfant pourra conserver ses manuels de Français – Maths – HG pour les révisions, il devra les rendre le vendredi 24 juin après les épreuves.

Attention, le certificat de fin de scolarité nécessaire pour l'inscription au lycée et le bulletin du 3^{ème} trimestre ne seront remis qu'aux élèves en règle.

Les révisions du DNB

Le collège organise à l'attention des élèves de 3^{ème} volontaires une semaine de révisions pour le Diplôme National du Brevet, **du 13 au 17 juin 2016**.

Pendant cette semaine, les emplois du temps des classes de 3^{ème} seront modifiés pour proposer aux élèves uniquement des séances de Français, Maths et Histoire Géo, ainsi qu'une ou deux séances d'EPS. Certaines séances seront assurées par un professeur de l'une des trois disciplines, les autres seront assurées par les autres professeurs de la classe. Les emplois du temps seront allégés durant cette semaine pour cibler principalement la tranche horaire 8h-9h/15h30.

Si vous inscrivez votre enfant à cette semaine de révisions, sa présence sera obligatoire toute la semaine. L'emploi du temps modifié sera distribué aux élèves volontaires.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à ces révisions, vous devez **compléter la fiche d'inscription et la remettre à l'accueil du collège pour le jeudi 9 juin dernier délai**. Seuls les élèves de 3^{ème} inscrits à cette semaine de révisions seront acceptés au collège (les cours des classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} sont maintenus normalement).

L'objectif de cette semaine est d'aider les élèves à se préparer pour ce premier examen, de les sensibiliser aux efforts nécessaires à produire et leur fournir la méthodologie pour réviser. Attention, si un élève perturbe les révisions, il en sera exclu jusqu'à la fin de la semaine.

à rendre à l'accueil du collège jeudi 9 juin dernier délai

INSCRIPTION REVISIONS DNB

M. / Mme responsable légal de l'élève

classe souhaite son inscription aux révisions du DNB pour la semaine du 13 au 17 juin 2016.

Il conservera ses manuels de Français – Maths – HG pour les révisions et les remettra le vendredi 24 juin après les épreuves :

- oui
- non

Date et signature du responsable légal :